



AUTOCONSOMMATION ÉLECTRIQUE

Depuis deux ans nous constatons une forte volatilité à la hausse du prix des énergies. Les collectivités se disent étranglées par ces hausses vertigineuses. Certaines réduisent l'éclairage public pour limiter le surcoût.

Actuellement des collectivités (LST, Descartes) proposent à des entreprises de produire de l'électricité solaire photovoltaïque sur leurs propriétés (parkings, ancienne décharge).

D'un côté nous avons des entreprises qui vendent leur production à un prix du kWh résultant de l'appel d'offres de la CRE.

De l'autre côté nous avons des collectivités qui achètent au prix de marché.

Pourquoi les collectivités n'autoconsommeraient pas l'électricité produite sur leurs propriétés ? Elles auraient une visibilité sur plus de 20 ans de son prix. Aujourd'hui, des entreprises fragilisées aussi par l'insécurité tarifaire de l'électricité développent de tels projets.

Le meilleur moyen de sécuriser ce poste budgétaire est de produire elles-mêmes (accompagnées de professionnels) ce qu'elles consomment. Sinon elles seront ballottées par les circonstances. C'est aussi comme cela que nos collectivités pourraient bénéficier à plein des énergies renouvelables.

Adrien PAINCHAULT et Marie-Nicole SUZANNE